

## AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 15 du mois de novembre 2021, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 94-2021.

Nature et effets :

- La demande consiste à régulariser la situation existante du bâtiment principal quant à la marge latérale gauche de 1.83 mètres. Selon la grille des usages et des normes de la zone A-330, la marge de recul latérale minimale est de 4 mètres.

Identification du site concerné :

- 167, rang Bellevue à Saint-Robert, lot 4 667 119 du cadastre officiel, zone A-330.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 15 du mois de novembre, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 28 octobre 2021.



---

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière